



FNC

Flash Info

n°104 – 8 décembre 2008 (1/3)

TRANSPORT DES ANIMAUX : FAITES RAPIDEMENT VALIDER VOTRE EXPERIENCE PROFESSIONNELLE POUR L'OBTENTION DU CAPTAV

Dans de précédents numéros des Flash Info, nous recommandions aux éleveurs et agriculteurs diversifiés dans le cheval, de faire valider leur expérience professionnelle pour obtenir le Certificat d'Aptitude Professionnel pour le Transport d'Animaux Vivants (CAPTAV). Rappelons que ce document est obligatoire pour tout transport réalisé dans le cadre d'une activité économique.

Il convient donc, et le plus rapidement possible, de vous rapprocher de vos DDSV pour obtenir ce CAPTAV en leur apportant la preuve de votre expérience professionnelle d'au moins 5 ans dans l'élevage d'équidés ou la diversification agricole équine. Pour cela, votre MSA peut vous fournir des attestations. Pour vos salariés, les bulletins de salaires dans des élevages peuvent être des preuves de leur expérience.

Cette possibilité de faire reconnaître l'expérience professionnelle disparaîtra probablement durant le 1^{er} semestre 2009. Il conviendra alors, pour avoir ce CAPTAV, soit d'avoir un diplôme reconnu comme donnant la formation minimum (une liste précise de diplôme est en cours de modification) soit de suivre une formation de deux ou trois jours, dans un centre de formation agréé et de réussir l'examen en fin de stage.

ELECTION PRUD'HOMALES 2008 : LA FNSEA LARGEMENT PLEBICITE

Lors des récentes élections prud'homales, les employeurs agricoles ont massivement voté pour la liste " Union des employeurs ", dont la FNSEA faisait partie pour les représenter au sein de la section " Agriculture " des prud'hommes.

Recueillant 92,44 % des votes, la FNSEA confirme sa position de seule organisation patronale représentative des employeurs agricoles et se réjouit de la confiance qui lui est ainsi octroyée.

La FNC se félicite du succès des listes FNSEA, souhaite bon courage aux nouveaux élus (dont la présidente de la FNC) et rappelle à tous les employeurs de main d'œuvre que l'adhésion à une FDSEA permet non seulement d'être acteur de la relation employeur-salarié mais donne accès aussi, à de nombreux services liés à la gestion de la main d'œuvre.

EQUARRISSAGE : LE TRAVAIL DE LA FNC

Rappel de la situation

D'après l'Office de l'Élevage, de juillet 2008 à juillet 2009, 9 000 tonnes d'équins morts en ferme seront équarris, ce qui représente un coût total de 4.200.000 €.

Le marché du Service Public de l'Équarrissage (SPE), passé entre l'Etat et les équarisseurs pour une durée de trois ans, arrive à son terme le 17 juillet 2009. Aux vues du poids de l'équarrissage sur les finances publiques et après avoir sensiblement réduit le champ du SPE, l'Etat a décidé de ne pas reconduire le SPE en 2009. Il libéralisera le marché.



Flash Info

n°104 – 8 décembre 2008 (2/3)

Pour payer la dette, à l'heure actuelle, les éleveurs payent 209€HT/t. Si le système était libéralisé, les prix seraient très variables en fonction des régions et de l'accessibilité à la ferme pour les camions d'équarrissage. Les producteurs n'auraient donc pas les moyens de négocier les prix et devraient continuer de payer au camion. D'autre part, en l'absence de dispositif de mutualisation, la subvention de l'état qui s'élève encore à 55% disparaîtrait.

Après avoir largement dénoncé cette augmentation, insupportable pour les éleveurs aujourd'hui tentés d'enterrer les cadavres de leurs chevaux et dans l'objectif de conserver une participation de l'Etat, la FNC a travaillé pour déterminer :

- s'il était intéressant pour les éleveurs de lisser les coûts en mutualisant,
- si une mutualisation était acceptable, quelles seraient les conditions intéressantes de mise en place ?

Les Travaux de la FNC

La recherche de données.

Pour mettre en place une mutualisation, il est nécessaire de savoir qui équarrit quoi.

La FNC a donc pris contact avec les principaux acteurs (*syndicat des équarisseurs et sociétés d'équarrissage, Association des Vétérinaires Equins de France, DGAL, Office de l'Elevage, Haras Nationaux, Interbev Equins, GHN, France Galop, syndicat des éleveurs de chevaux de Sang et syndicat des éleveurs de trotteurs*) pour collecter un maximum de données. Il est apparu que très peu d'informations étaient disponibles :

- au niveau des Haras nationaux, seuls 6% des animaux équarris sont enregistrés dans SIRE et la FNC n'a pu obtenir le nombre de chevaux équarris au sein des pôles des Haras nationaux ;

- au niveau de l'Office de l'Elevage, en charge de la récolte et du suivi des données des équarisseurs, les seuls distinctions disponibles sont « appartient ou non au SPE » et « l'animal collecté est un âne, un cheval adulte, un croisement, un équin mort né, un poney ou un poulain ».

Face au manque de données, la FNC a fait évoluer sa méthode et a lancé différentes simulations.

Simulations pour imaginer un système de mutualisation.

Suite à ses simulations, la FNC a proposé d'organiser un système de mutualisation « cheval » tous secteurs confondus. Il s'agit de mettre en place un système avec plusieurs niveaux de prélèvements réduits en fonction des différents acteurs : à l'identification, à l'abattage ou à l'équarrissage. Les frais seraient ainsi facilement répartis sur un maximum d'acteurs de la filière. La gestion et les prélèvements seraient effectués par le canal des EDE ou des GDS.

Le paiement serait direct et libre (et donc beaucoup plus élevé) pour ceux qui n'adhéreraient pas au dispositif, ceux qui auraient sorti leur cheval de la consommation humaine et ceux qui auraient un cheval en dehors de toute exploitation agricole.

Echanger avec le reste de la filière.

La FNC a participé avec tous les acteurs de la filière cheval à une réunion équarrissage des équins, organisée à sa demande par la FNSEA. Si aucune structure n'était vraiment contre l'idée d'une mutualisation, il est apparu que le manque d'informations dans le secteur rend, à l'heure actuelle, la mutualisation impossible.



Flash Info

n°104 – 8 décembre 2008 (3/3)

Continuer à plaider.

La FNC a donc repris un combat entrepris dès 2007 : demander un appui technique des pouvoirs publics pour obtenir :

- le chiffrage du nombre de chevaux équarris par secteur (élevage, courses, centres équestres, sports et loisirs) ;
- le chiffrage du nombre de chevaux équarris et morts en ferme, appartenant aux particuliers ;
- la création et la gestion d'un fichier de détenteurs fiable.
- La mise en place d'un système de pesée efficace.

La FNC a envoyé un questionnaire pour les équarisseurs à la Sous-Direction du Cheval pour obtenir un maximum d'information et lancer au plus vite un système de mutualisation équitable et durable.

La FNC met ainsi de nouveaux les pouvoirs publics devant leurs responsabilités : seul un système mutualisé est apte à éviter une crise sanitaire sans précédent. A eux et aux équarisseurs de fournir à la profession les informations indispensables à la mise en place d'une mutualisation.

AGENDA

Mardi 9 décembre : Grand Prix de Paris au Salon du Cheval. Début des épreuves à partir de 10h00 dans la carrière du Hall 4.
Contact Simon HUET 01 45 63 05 90

Mercredi 10 décembre : Conseil d'Administration de VIVEA ;

Jeudi 11 décembre : Séminaire PAC à la FNSEA, Conseil d'Administration des Haras nationaux et Assemblée Générale de la FFE.

Jeudi 18 décembre : Conseil d'Administration de la FNSEA

Vendredi 19 décembre : Comité Eperon

Jeudi 25 décembre : Joyeux Noël à tous.